

Prime au voyage:

**LE BLOC QUÉBÉCOIS PROPOSE UNE SOLUTION IMMÉDIATE
POUR REMÉDIER À CETTE SITUATION RIDICULE**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 6 janvier 2020 – Le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères, M. Stéphane Bergeron, a fait écho aux propos du chef de sa formation politique, M. Yves-François Blanchet, pour constater que la gestion des frontières et de l'espace aérien par Ottawa ne s'est guère révélée exemplaire depuis le début de la pandémie. «Il est impératif de resserrer les contrôles aux frontières et que seuls les déplacements réellement essentiels soient autorisés. Il faut exiger de toute personne qui foule le territoire du Québec d'avoir préalablement obtenu un résultat négatif à un test de dépistage avant le vol, puis lors de son arrivée au pays. Il faut, en outre, que ces mêmes voyageurs observent une quarantaine stricte et supervisée étroitement par les autorités», a déclaré M. Bergeron.

«Non seulement le gouvernement de Justin Trudeau a manqué de leadership, depuis mars, et suscité une vive inquiétude au Québec, mais il n'était pas du tout préparé à livrer les vaccins en quantité et en temps opportun, ce que dénoncent les experts en santé. Il a réagi trop tard lors de l'apparition de la mutation du coronavirus au Royaume-Uni et n'a pas exercé, en temps opportun, avec l'urgence et la rigueur nécessaires les contrôles auprès des voyageurs. Qui plus est, malgré la volonté louable de remédier à la situation, le premier ministre hésite à régler tout de suite et clairement le grave problème de la prime au voyage de 1000 \$ qui découle de la loi C-4 adoptée en septembre», d'insister M. Blanchet.

Stéphane Bergeron salue également la volonté du gouvernement de remédier au problème de la prime au voyage de 1000\$, tout en ajoutant qu'il faut poser les gestes requis pour que cela puisse se faire dans les meilleurs délais. «Objectivement parlant, le fait de rendre disponible une compensation financière aux gens qui se placent volontairement en quarantaine peut apparaître comme une bonne idée, puisque cela a pour but d'encourager les comportements responsables de la part de gens ayant potentiellement été en contact avec le virus, mais ça ne doit, en aucune façon, servir d'encouragement aux personnes qui ont délibérément contrevenu aux directives gouvernementales ou qui envisageraient maintenant de le faire. Afin de remédier à cette situation contradictoire et indéfendable, le gouvernement doit rapidement rappeler le Parlement, afin que les parlementaires adoptent illico un court amendement législatif à la loi C-4 pour réserver les prestations de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique aux seules personnes auxquelles cette mesure était originalement destinée, c'est-à-dire celles qui se placent en isolement après avoir été mis en contact avec le virus», a-t-il précisé.

«Si le gouvernement choisit cette voie, nous sommes convaincus que les néo-démocrates et conservateurs accepteront de procéder rapidement. Le message du gouvernement doit être cohérent; on ne peut dissuader les gens de voyager et, du même souffle, leur offrir une compensation financière tout à fait inopportune dans un tel cas. Et le comble du ridicule, dans cette histoire, c'est que les gens qui auraient annulé un voyage déjà planifié depuis des mois, afin de se conformer aux directives gouvernementales, ne seront d'aucune façon compensés financièrement, tandis qu'un quidam qui aurait acheté un billet d'avion, il y a une semaine, pour échapper au froid — et à ces directives gouvernementales — pourrait recevoir cette subvention fédérale. Ça n'a aucun bon sens! Il faut agir sans tarder», de poursuivre le député de Montarville.

«Le gouvernement doit résister à son réflexe naturel, soit de tenter de régler ce problème unilatéralement, sans consulter les oppositions, ou de reporter la solution jusqu'à l'échéance de la production des déclarations de revenu, à la fin avril. Mes collègues du Bloc Québécois et moi-même entendons faire en sorte que le gouvernement de Justin Trudeau prenne rapidement ses responsabilités, afin de ne pas ajouter à la détérioration d'une situation sanitaire déjà critique... Il pourra donc compter sur notre entière collaboration, car c'est sans aucun doute ce que les Québécoises et Québécois attendent de la part de leurs élus, particulièrement en cette période de crise», de conclure Stéphane Bergeron.

— 30 —

Source: Benjamin Gagnon, attaché politique
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ benjamin.gagnon.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)